

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

16

19

16

Date de la convocation

7 octobre 2010

Date d'affichage

19 octobre 2010

Objet de la Délibération
Convention constitutive du
Groupement de commandes

EXTRAIT DU REGISTRE 16/2010
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELVEZET

Séance du 15 octobre 2010

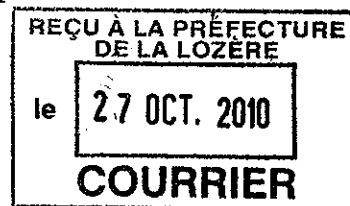
L'an deux mille dix

et le 15 octobre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES, Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, REBOUL Nicole MMrs :
BOULAT Olivier, MERIC Pascal, ROUVIERE Francis.
Excusés : Mme MAZEL Murielle, MM COUSTES-CHAPDANIEL Jean
Claude, DELORD Paul

M. MERIC a été nommé secrétaire



Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 8 du code des marchés publics

Considérant que le groupement de commandes permet à une pluralité de personnes publiques relevant du code marchés public et justifiants de besoins communs liés à un achat déterminé ou à une opération ponctuelle dans le domaine des fournitures, des services ou des travaux, d'associer leur maîtrise d'ouvrage respective dans le but de réaliser des économies d'échelles .

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'annuler la délibération du 3 septembre 2010 ayant le même objet,
- décide d'approuver le projet de convention constitutive ci-annexé du groupement de commandes relatif à la voirie,
- autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

Le Maire
Alain VEYRUNES